

REGISTRE MENSUEL DU LOGEUR . TAXE DE SÉJOUR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-POURÇAIN, SIOULE, LIMAGNE

Val de Sioule
RETOUR AUX SOURCES



PÉRIODE :



NOM DE L'HÉBERGEMENT

ADRESSE :

COMMUNE :

MONTANT TS

€

TOTAL VERSÉ

€

Le nombre de nuit et le montant de la taxe de séjour que vous déclarez par mois sont à reportés dans l'état récapitulatif (dernier onglet du registre).

N° d'ordre	Date d'arrivée	Date de départ	Nbre de nuits	Nbre personnes taxées	Nbre personnes exonérées	Total nuits taxées	Taxe encaissée (Euros)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
TOTAL							